

# Avant-propos

Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et les bureaux de transfert de technologie (BTT) dans les pays en développement, les pays les moins avancés (PMA) et les pays en transition jouent un rôle clé en permettant aux innovateurs locaux d'atteindre leur potentiel d'innovation.

Généralement situés au sein des offices de brevets, des universités, des centres de recherche et des parcs scientifiques et technologiques, les CATI permettent aux chercheurs et aux inventeurs d'obtenir un appui local pour accéder et utiliser les informations technologiques de plus de 140 millions de documents de brevet publiés et de dizaines de publications scientifiques et techniques. Ces dernières années, de nombreux CATI ont commencé à développer des services supplémentaires d'appui à l'innovation dans l'analyse des brevets, le transfert de technologie, la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle pour s'adapter aux besoins des innovateurs.

Les BTT et autres structures de transfert de technologies, telles que les technoparcs et les pôles de propriété intellectuelle, renforcent les écosystèmes locaux d'innovation et facilitent les connexions entre les acteurs de l'innovation en comblant le fossé entre la recherche et la pratique et en soutenant le transfert de connaissances et de technologies du monde universitaire vers l'industrie.

Créé et géré par le Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs du Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le programme de CATI et les projets de transfert de technologie soutiennent la mission de l'OMPI consistant à aider les États membres à développer leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation et à appuyer les chercheurs et les innovateurs dans l'utilisation du système de propriété intellectuelle pour la promotion de l'innovation, le transfert de technologie et la croissance économique.

“Je vois le rôle de l’OMPI à deux niveaux différents. Le premier est le niveau politique international, où l’OMPI favorise le dialogue international sur le transfert de technologie. Au second niveau, l’OMPI élabore des outils, des manuels et des guides pour aider les acteurs de l’écosystème de l’innovation tels que les universités, les bureaux de transfert de technologie et les instituts de recherche publique dans leur travail quotidien. Ce rôle à deux niveaux nous permettra de nous engager activement à aider les innovateurs et les créateurs à faire passer leurs idées du laboratoire au marché.”

**Marco Alemán**

Sous-directeur général, Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d’innovation